



**LES AXES DE DEVELOPPEMENT
FIXES AVEC LA DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC**

2013

**Le projet d'investissement
associé à la convention de
délégation de service public
compte 40 actions distribuées
par catégories en 4 axes de
développement principaux :**

- **Axe de développement économique.**
- **Axe de développement industrialo-portuaire.**
- **Axe de développement du port de pêche, de l'aquaculture et de la réparation navale.**
- **Axe de développement des passagers et croisiéristes**

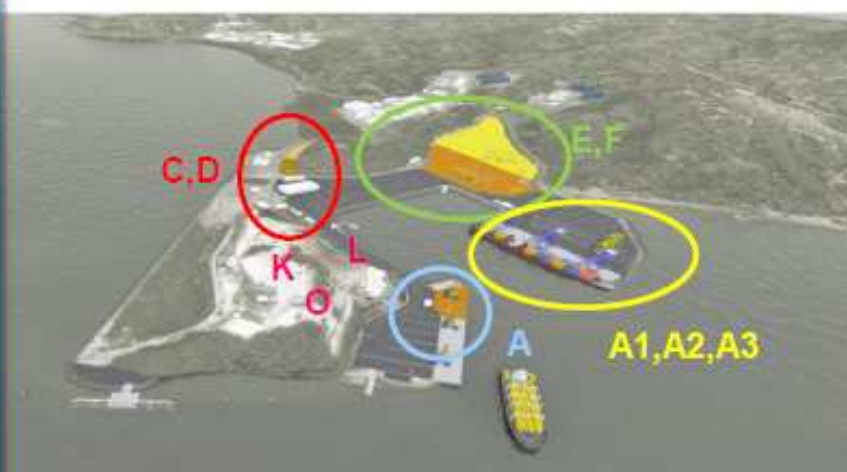
La convention fait état d'un engagement de réalisation et d'un rythme d'avancement. Des projets majeurs sont réalisés : réfection de plateformes existantes, équipements du port en machines de manutention : grues, portiques de stockage, engins roulants. D'autres projets seront aboutis rapidement : extension des plateformes logistiques sur 8,5 hectares, mise en place d'un dispositif de sécurité-sureté ISPS mais de plus nombreux ont pris leur place dans les études en cours: la reconfiguration et l'extension du quai conventionnel, la liaison de cabotage par le lagon et la création d'un port sec à Mamoudzou, la création d'un quai transbordement sans oublier la zone d'activité attenante au port.

La programmation de 2013 décrite dans la convention de délégation prévoyait un investissement global de 104 M€. Les évolutions du programme lui font dépasser la barre des 150 M€, ils généreront plus encore d'investissements et au final plus de 3000 emplois.

1. Axe de développement économique

Investissements sous 15 ans pour les terminaux conteneurs :
 → 63 350 000€ matériels
 → 500 000 € immatériels

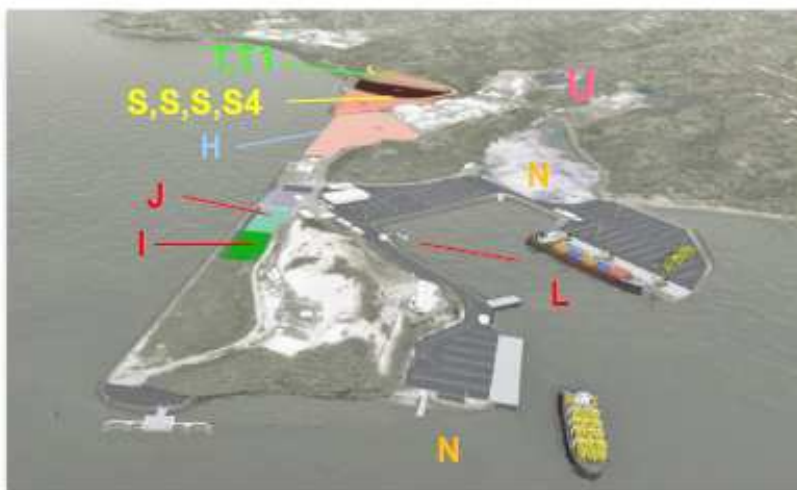
Pour accompagner le développement du trafic portuaire, Mayotte Channel Gateway investi 1 408 000 € pour les autorités régaliennes.



plan	Développement	Investissements estimés
A1	Installation de 3 grues mobiles en 2014 et remplacées en 2017 par 2 portiques de stockage) et 4 RTG sur le quai 2	14 000 000 €
A2	Installation de matériels de levage	3 600 000 €
A3	1 stacker, 2 tracteurs et 5 remorques (Green Energy)	1 370 000 €
A	Extension du linéaire du quai 1 de 90 m pour l'accueil des navires	22 000 000 €
E	Extension du terre – plein devant la direction du port (3,2 Ha)	5 760 000 €
C	Zone de dépotage (3000 m²) pour les conteneurs de groupage en provenance de Chine + Dubaï	540 000 €
D	Zone tampon parking conteneurs pour le transport routier vers Mamoudzou en horaires décalés	1 080 000 €
F	Extension terre-plein (5,9 Ha) pour l'augmentation des zones tampon de transbordement	15 000 000 €

Plan	Développement	Société de gestion port de commerce
K	Construction du bâtiment Autorités « régaliennes ». Face aux appontements (400 m² : police, sécurité du port, douanes, pilotage, remorquage, pompiers)	660 000 €
O	Construction d'un centre de régulation du trafic portuaire – Capitainerie (150 m²)	247 500 €
L	Déplacement et extension du ponton flottant de servitude pour les bateaux des autorités Régaliennes devant leur bâtiment	500 000 €

2. Axe de développement industrialo-portuaire



Conjointement au développement du trafic portuaire :
Mayotte Channel Gateway, va entreprendre de son propre chef des travaux et d'accorder des AOT à des tiers investisseurs.

→ Création de développement
ECONOMIQUE INDUIT

Ref. sur plan	Développement	Investissements estimés
H	Extension de la zone industrielle Vallée 2 avec déblaiement de 5,1 Ha	9 180 000 €
I	AOT pour usine de désalinisation d'eau de mer avec sea-line. Requête SIEAM	-
J	AOT d'un bâtiment pour séchage et transformation d'algues. SIEAM	-
N	Utilisation des beaching existants pour les transfert spar barge et sur remorque pour la création de « beaching – slipway » : mini zone de stockage pour les acheminements vers les ZI Kawéni et NEL	300 000€
S,S1,S2	Zone sous-douane, Centre commercial, Artisanal, Ship Chandler (vente et avitaillement aux navires en sous-douane)	3 000 000 €
S4	Zone dédouanée, Gare routière, Parking interurbain pour véhicules, taxis et bus.	800 000 €

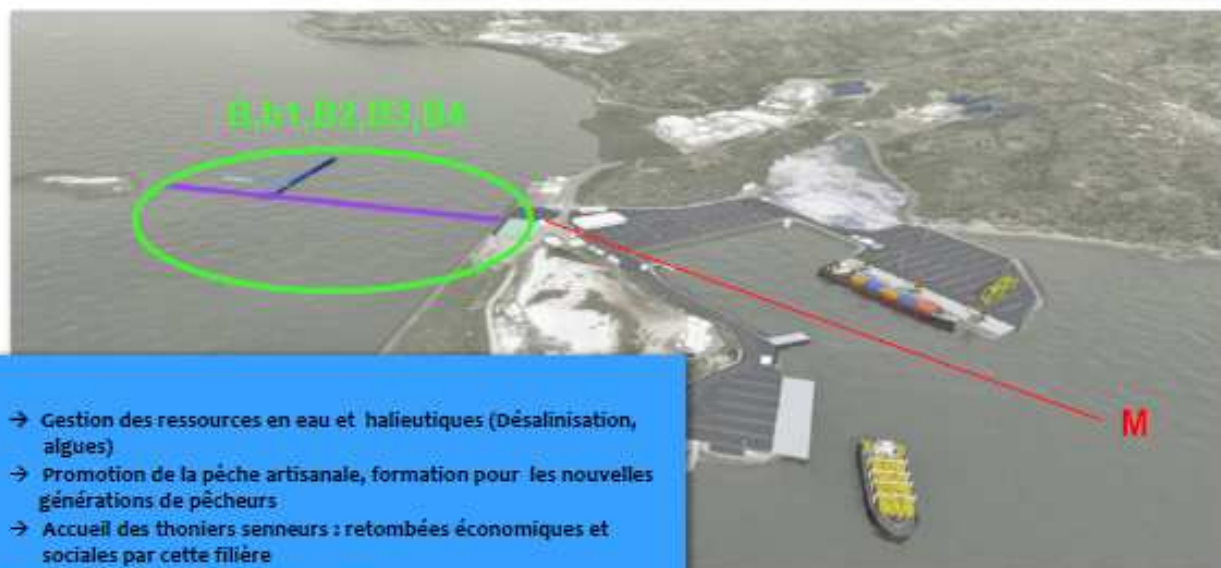
→ Total d'investissement estimé pour ce développement :

DSP : 13 280 000 €

HORS DSP : Mayotte Channel Gateway prévoit également le développement d'activités commerciales sur des terrains avoisinants le port, pour un montant de 24 000 000 €

Plan	Développement	Investissements
T	Création d'une zone artisanale, industrielle, commerciale et de services tertiaires des autres zones d'exploitation portuaires + pépinière des artisans (15 Ha)	12 000 000 €
T1	Zone Franche pour les secteurs de l'artisanat, les services tertiaires, industriels et commerciaux. (5Ha)	4 000 000 €
U	Extension de la Zone Vallée 3 (+10Ha)	8 000 000 €

3. Axe de développement du port de pêche, de l'aquaculture et de la réparation navale



- Gestion des ressources en eau et halieutiques (Désalinisation, algues)
- Promotion de la pêche artisanale, formation pour les nouvelles générations de pêcheurs
- Accueil des thoniers senners : retombées économiques et sociales par cette filière
- Création d'emplois indirects : 1200

Ref. sur plan	Développement	Investissements estimés
B	Création d'une digue anti clapot et d'un quai de débarquement pour les chalutiers, les collecteurs d'algues et le dock flottant de réparation des petits navires	3 250 000 €
B1	Zone pour le débarquement des produits de la pêche sur le quai	-
B2	Zone de débarquement pour la collecte des algues autour de l'île	-
B3	Zone de réparation en complément des équipements artisanaux et industriels (chalutiers)	-
B4	Zone quai pour les yachts de plus de 30m, face à la base de vie – restaurants et création d'un pôle d'accueil de la grande plaisance – une clôture séparera les zones industrie et plaisance	800 000 €
M	AOT pour un bâtiment de transformation des prises des chalutiers de 3000 m ² .	-

→ Montant total des investissements sur 3 ans : 4 050 000€

4. Axe de développement des passagers et croisiéristes



Plan	Développement	Investissements estimés
P	En 1 ^{ère} phase : Ponton flottant d'environ 200m à usage polyvalent, 3 trafics sont visés :	13 000 000 €
P1	1. Le trafic international croisiériste – avec embossage sur coffres avant arrière	-
P2	2. Les passagers et le fret accompagné régionaux (Comores, Madagascar) transférés de la gare maritime de Dzaoudzi (Dzaoudzi sera conservé uniquement pour la Police de l'air et des frontières et les reconduites à la frontière)	-
P3	3. Le trafic passagers interurbain du nord vers Mamoudzou ou Dzaoudzi ou Dembeni, et plus tard vers les autres communes nord/sud pour désengorger le trafic routier	-
Q	Gare maritime pour tous les passagers : 2 lignes distinctes - Internationaux, sous-douane - Interurbains	1 292 500 €
R	Adaptation du tracé de la route RN1, réemploi des matériaux en emblais des zones « H » et « S »	3 000 000 €
S	Création d'une zone de 2,5 Ha	3 250 000 €
S2	Zone sous douane pour les touristes : Réalisation un hôtel de 60 chambres pour les passagers régionaux et internationaux en transit pour faire leurs achats dans cette zone sous-douane et repartir par voie maritime	-
S3	Dans la zone sous-douane, dans la gare maritime internationale, un « Duty free » (sous forme de zone commerciale de 1000 m ²).	1 650 000 €
S4	Zone dédouanée : Marché artisanal pour promouvoir les produits du terroir et les fabrications artisanales locales (500 m ²)	500 000 €

→ Montant total des investissements pour cet axe : **22 692 500 €**

→ Montant total des investissements dans le périmètre de la DSP sous les 15 ans : **104 478 000 €**

Répartition des investissements par type de financement :

Type de financement	Montants
Fonds propres	10 380 000 €
Emprunt direct via les banques	13 280 000 €
Défiscalisation – Etat français	18 970 000 €
Subvention de la CEE (Dossier en cours d'élaboration)	62 150 000 €
Total des investissements	104 780 000 € *

* Les montants des investissements indiqués sont prévisionnels et susceptibles d'évoluer avec le projet.



Au delà des 15 années :

→ Le développement stratégique prévu par le projet de MCG s'est fixé, au delà de la délégation de la DSP, à préserver des filières à fort potentiel. Pour reprendre l'une d'entre elles, le transport de passagers par voie maritime et notamment à l'intérieur lagon est un exemple crédible, en proposant une alternative fonctionnelle et environnementale à la saturation du réseau routier.

Plan	Développement	Investissement estimé
P B15	2 ^{ème} phase : Création d'un ponton en acier ou en béton pour : <ul style="list-style-type: none"> - Les passagers internationaux, locaux et régionaux - Le transfert du ponton flottant vers Dembeni ou Sada/ Chiconi en créant un port de plaisance 	16 000 000 €